

Discours de Christian Pineau à l'occasion de la signature des traités de Rome (Rome, 25 mars 1957)

Légende: Le 25 mars 1957, lors de la cérémonie de signature à Rome des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom), Christian Pineau, ministre français des Affaires étrangères, prononce un discours dans lequel il plaide notamment pour un rapprochement des Six avec la Grande-Bretagne.

Source: Archives historiques du Conseil de l'Union européenne, Bruxelles, Rue de la Loi 175. Négociations des traités instituant le CEE et la CEEA (1955-1957), CM3. Conférence des ministres des Affaires étrangères et signature des traités de la CEE et de la CEEA, Rome, 25.03.1957, CM3/ NEGO/098.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/discours_de_christian_pineau_a_l_occasion_de_la_signature_des_traites_de_rome_rome_25_mars_1957-fr-8f1af895-249b-4bd4-93eb-02f29a1aa2ef.html



Date de dernière mise à jour: 05/11/2015

Discours de Christian Pineau (Rome, 25 mars 1957)

Ministre des Affaires étrangères de la France, à l'occasion de la signature des traités instituant la Communauté économique européenne et la Communauté européenne de l'énergie atomique.

Messieurs les Premiers ministres,
Mes chers collègues,
Messieurs,

Ceux qui furent autrefois les plus réticents à l'égard des projets d'édification de l'Europe, mais qui ont compris les leçons que nous ont données trop d'événements récents, sentent aujourd'hui comme nous que le 25 mars 1957 constituera une des plus importantes dates de l'histoire de notre continent.

La création de l'Euratom et du Marché commun nous obligera, sans doute, à surmonter bien des difficultés politiques et techniques, mais les résultats que nous pouvons attendre de ces deux traités, si nous avons, comme je l'espère, le courage de les appliquer dans leur esprit, sont tels qu'ils transformeront complètement les conditions de vie des populations de nos six pays.

L'expérience de la dernière guerre a montré, plus particulièrement pour la France et l'Allemagne, que la désunion de l'Europe avait pour conséquence automatique de faire rétrograder, tant sur le plan politique que sur le plan économique, les puissances en conflit par rapport aux grandes puissances d'outre Atlantique et de l'est de l'Europe et de modifier ainsi dangereusement l'équilibre du monde.

Nous pouvons donc nous réjouir du travail qui a été accompli comme de l'esprit qui a présidé à nos travaux; le gouvernement français, pour sa part, s'associe aux félicitations qui ont été, ou qui vont être prodiguées à ceux qui furent les principaux artisans de la rédaction de ces deux traités. Un nom vient à toutes les lèvres, celui du président Spaak, dont la persévérance trouve aujourd'hui sa juste récompense.

Mais, au moment où nous allons signer ces deux traités, il importe de ne pas laisser s'établir dans le monde une confusion sur nos intentions. Sans doute, les six pays en s'unissant, veulent-ils accroître leur capacité de production et accélérer le rythme de leur développement économique. Ils n'entendent pas pour autant s'isoler du reste du monde et dresser autour d'eux des barrières infranchissables. La France, malgré les difficultés que les circonstances l'obligent actuellement à surmonter signe, sur ce point, les deux traités dans le même esprit que ses partenaires.

Il faut que nous proclamions, une fois de plus, notre désir d'associer d'autres pays à l'édification européenne, notamment la Grande-Bretagne sans laquelle l'Europe que nous voulons construire serait incomplète, et de développer notre collaboration politique et économique avec l'ensemble du monde libre.

Nous aurons l'occasion, au cours des prochaines semaines de procéder à l'étude de deux importants projets. Le premier concerne la zone de libre échange que nous espérons réaliser dans le cadre de l'OECE. Il nous faudra résoudre des difficultés réelles, concernant notamment le régime des produits agricoles et la participation des territoires d'outre-mer. Mais les contacts que nous avons pu avoir les uns et les autres avec nos amis britanniques nous laissent espérer que les discussions s'engageront avec le désir très net de part et d'autre, de les voir aboutir rapidement.

Le deuxième projet, lui aussi d'origine britannique, consiste à inclure les assemblées spécialisées existant en Europe dans le cadre plus vaste de l'Assemblée générale du Conseil de l'Europe. C'est d'ailleurs cette initiative britannique qui nous a amenés, dans une large mesure, à essayer de réduire, et non d'accroître le nombre des Assemblées qui pourraient être incorporées dans cet ensemble. Deux difficultés sont à surmonter : il sera nécessaire de modifier certains traités existants, et nous aurons à tenir compte de la position de neutralité à laquelle sont tenus, ou tiennent, certains pays de notre Europe occidentale.

Mais je suis sûr que nous essaierons loyalement, les uns et les autres, de trouver des solutions à ces problèmes. Ainsi, l'œuvre, dont nous franchissons aujourd'hui la deuxième étape, après celle de la

Communauté européenne du charbon et de l'acier, n'aura point pour effet la création, comme certains nous le reprochent, d'une petite Europe isolée, mais sera l'ébauche de la grande Europe qui constitue notre objectif final.

Nous savons tous d'ailleurs qu'en agissant comme nous le faisons aujourd'hui, nous travaillons sans doute pour les intérêts matériels de l'Occident, mais aussi pour la paix du monde. Notre union et notre force inspireront le respect à ceux qui songeraient à la troubler alors que notre désunion et notre faiblesse constitueraient pour les mêmes la plus redoutable des tentations.